

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1999)

Heft: 118

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

99, ANNÉE POLITIQUE

Les élections fédérales seront le grand rendez-vous politique de l'année. Elles auront lieu le 24 octobre. Ce jour-là, les citoyens suisses éliront leurs conseillers nationaux et, dans la plupart des cantons, leurs conseillers aux Etats. Dans cinq cantons, les électeurs seront appelés à choisir un nouveau parlement. Lucerne ouvrira le feu le 21 mars, suivi de Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-Intérieures et le Tessin. Les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil zurichois constitueront l'ultime test avant les élections fédérales.

En ce qui concerne les votations, le

Conseil fédéral a retenu quatre dates : le 7 février, le 18 avril (votation sur la Constitution), le 13 juin et le 28 novembre. Six sujets sont prêts à passer en votation, dans trois domaines : la politique sociale (deux initiatives pour un abaissement généralisé de la retraite à 62 ans, et un référendum sur la loi révisée sur l'AI qui prévoit la suppression du quart de rente), l'asile (les deux demandes de référendum lancées par la gauche, contre l'arrêté fédéral sur les mesures urgentes et celui contre la nouvelle loi sur l'asile) et la médecine de la procréation (l'initiative populaire *Pour la protection de l'être humain contre les*

techniques de reproduction artificielle a franchi le cap du Parlement à la session d'hiver). Suite à la conclusion des négociations bilatérales, les relations de la Suisse avec l'étranger - l'Union européenne en particulier - resteront un thème politique central. La votation populaire sur l'ensemble des sept dossiers ne devrait toutefois pas avoir lieu avant le printemps 2000. Le Conseil fédéral présentera prochainement au Parlement un rapport qui contiendra également un contre-projet indirect à l'initiative populaire *Oui à l'Europe !* et soumettra au Parlement le rapport sur l'intégration. Par ailleurs, il envisage de faire

LA SUISSE APRÈS L'EURO

L'analyse de Jean-Daniel Tordjman, ambassadeur délégué aux investissements internationaux au ministère des Finances.

Quelles seront selon vous les conséquences de la réalisation de l'euro sur la Suisse ?

La Suisse est un pays à part. Les Suisses ont su attirer l'argent de la planète, les technologies du monde entier depuis très longtemps, sans avoir eux-mêmes des ressources naturelles. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. Sur le plan de la monnaie, de deux choses l'une : soit la Banque nationale suisse collera à la Banque centrale européenne, en évoluant exactement comme elle. Dans ce cas, elle peut espérer que les évolutions économiques ne seront pas négatives pour elle. Mais cela pose un problème pour les Suisses : celui de ne plus avoir de politique vraiment indépendante, d'être toujours à la remorque des Européens sans participer à l'échelon de décision. Autrement, les Suisses souffriront d'un « effet de yoyo ». La Suisse reste un pays très important sur le plan financier, mais ne pèse que cinq à six cents milliards de dollars de capitalisation boursière sur un total de 650 000 milliards. Si elle ne suit pas le mouvement, le franc suisse risque d'être secoué. Et ça, c'est très mauvais pour l'industrie et pour la finance. Or les acteurs de l'économie ont besoin de stabilité : la Suisse devra donc rester dans le sillage, tout en ne participant pas au débat pour ce qui concerne l'espace Euroland. Les institutions financières suisses sont parmi les plus puissantes au monde (à commencer par la fusion UBS-SBS), les Suisses ont réglé en partie le problème des fonds en déshérence : c'est fondamental, parce que la banque, c'est avant tout une affaire de confiance.

Mais je répète que je ne me fais aucun souci pour la Suisse, qui, par le passé, a su créer les organisations internationales mondiales : la Croix-Rouge, l'Organisation mondiale de la santé, le Conseil cœcuménique des Eglises, la Société des Nations, le Bureau international du travail et bien d'autres, et qui aujourd'hui est un lieu de rencontre pour les dirigeants de la planète avec Davos, Crans-Montana, Saint-Gall... En matière d'éducation, ce n'est

pas un hasard si les Allemands vont recruter leurs cadres et commerciaux supérieurs à Saint-Gall et leurs ingénieurs à Zürich. Dans le domaine financier, entre le tiers et la moitié de la gestion privée de fortune *off shore* se retrouve sur le petit territoire de la Suisse. Il n'y a qu'à voir l'histoire d'une ville comme Zürich, qui a su prospérer grâce à l'industrie des colorants de peinture, grâce aux capitaux déposés par les mercenaires suisses et l'ouverture de bonnes routes transalpines. Bâle s'est développée avec la passementerie, les rubans et les colorants qui venaient d'Allemagne. Les grands centres économiques suisses ont une histoire avec l'Europe. L'avenir de la Suisse ne se fera de toutes façons ni contre ni en dehors de l'Europe. Mais la Suisse ne peut pas faire le pas pour l'instant, parce qu'il lui faudrait adopter les règles bancaires européennes, ce qui pose la question de la prospérité de la Suisse. Les Suisses ont des choix très difficiles à faire : ils ont été très conservateurs jusqu'à présent. Ils ont raté l'Espace économique européen, qui leur donnait tous les avantages de la communauté sans les inconvénients, mais il faut respecter leur choix. La Suisse est condamnée à se rapprocher de l'Europe, ne serait-ce que parce que les affaires se font maintenant à l'échelle mondiale, et que ses principaux partenaires, la France, l'Allemagne, et l'Italie, ont signé.

Cette exclusion de l'euro pourrait-elle avoir comme conséquence que la Suisse commercera de plus en plus avec ses voisins, principalement la France et l'Allemagne ?

Une partie de la prospérité de la Suisse et de l'Allemagne est venue du fait qu'en 1685, nous, Français, avons fait une erreur historique : celle de forcer un certain nombre de familles protestantes, qui étaient quelques centaines de milliers, à quitter la France. Ces élites ont émigré en Prusse, à Genève, aux Pays-Bas et ailleurs. Ce sont ces familles de protestants, ces gens de premier rang qui ont donné plus tard les militaires, les savants, les industriels de beaucoup de pays amis en Europe. Cela a été un apport du génie français à des pays notamment comme la Prusse ou la Suisse qui ont su les accueillir.

Propos recueillis par Cornelia Reiwald

avancer les préparatifs nécessaires à une adhésion éventuelle de la Suisse à l'ONU. Parmi les affaires importantes qui occuperont le Parlement en 1999, on retiendra la réforme de la justice et de la direction de l'État, la 11^e révision de l'AVS et le message sur la mise en œuvre de l'article sur la protection des Alpes. (avec SDES)

DÉSHÉRENCE (SUITE)

APRÈS LES FONDS, LES ŒUVRES D'ART

Les quarante-quatre États présents à la dernière conférence de Washington se sont engagés moralement à rechercher et restituer l'art spolié. La France est la principale cible du Congrès Juif Mondial qui « exige la libération » des 2 058 objets d'art en déshérence conservés dans ses musées dits MNR. La conférence, axée sur la question de l'or, des assurances, des biens communautaires, laisse ouvertes d'innombrables questions liées à l'Holocauste, en particulier celle du travail forcé sous le nazisme. Cette question a rebondi après l'annonce de plaintes déposées aux Etats-Unis contre Ford et General Motors, accusés d'avoir collaboré avec le régime nazi. Onze principes ont été mis au point pour la restitution de l'art : ils constituent des recommandations, et ne sont donc pas contraignants pour les pays signataires. Chaque pays agira dans le contexte de ses

propres lois. Thomas Borer s'est montré satisfait de voir la Suisse enfin sortie des collimateurs du Congrès juif et des Américains. Lors de son intervention, Jean-François Bergier a fait part de la découverte de sa commission : en 1910 déjà, Berne utilisait le tampon « J » sur certaines demandes de naturalisation déposées par des juifs d'Europe de l'Est. D'autres pays, en particulier scandinaves, ont également utilisé le « J » pendant la Première Guerre mondiale.

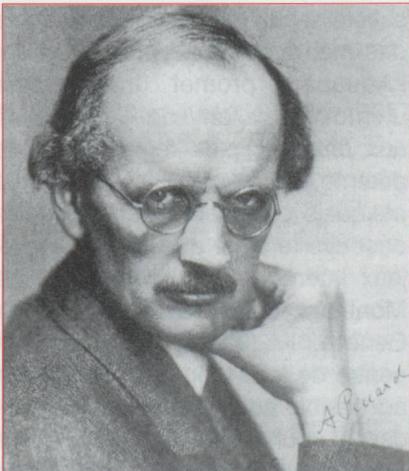
Une toile de Ferdinand Hodler, accrochée à l'Université de Zurich, serait un tableau volé en Allemagne à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le canton l'a acquise de bonne foi. Les descendants du propriétaire de l'époque réclament sa restitution. Le canton ne peut brader des biens publics, car c'est contraire à la loi. Un don pour motif éthique est toutefois envisageable. Une décision sera prise après évaluation juridique. En ce qui concerne les tableaux pillés par les nazis, un service fédéral existe depuis janvier pour traiter les requêtes et envisager des restitutions ou des indemnités. Le journaliste Thomas Buomberger a publié en allemand *Raubkunst Kunstraub*, Ed. Orell Füssli à Zurich (CHF 58), livre qui fait cas de miliers d'œuvres d'art acquises illégalement pendant la guerre et introduites en Suisse. Des collectionneurs et des marchands d'art suisses y sont mis en cause.

La cinquième Suisse bientôt en réseau - Le DFAE travaille actuellement sur le projet VERA, qui devrait relier via Internet les représentations extérieures de la Suisse entre elles et avec la centrale à Berne. Objectif : simplifier les démarches administratives pour les représentations de la Suisse à l'étranger et l'ensemble des Suisses de l'étranger. VERA sera testé en fin d'année aux États-Unis, au Canada et au Brésil et si l'expérience s'avère concluante, sera ensuite étendu progressivement dans d'autres pays.

Statu quo pour les forêts suisses - L'état de santé des forêts suisses se stabilise. Des signes importants de défoliation ont été constatés sur 19 % des arbres évalués par le rapport Sanasilva 1998. Ce résultat est quasi identique à celui de l'an dernier. Mais les risques à long terme demeurent.

Chômage : retour au taux de 1992 - Le taux de chômage moyen de Suisse s'est établi à 3,9 % à fin 98. On retrouve le taux de 1992. Ce sont toujours les deux Appenzell qui ont les taux les plus bas, respectivement 0,8 et 1,4 %. Les plus hauts sont : Tessin 6,3 %, Genève 6,1 %, Neuchâtel 5,3 %, Valais 4,7 %, Zurich 4,2 %. Le chômage est toutefois remonté en décembre, mois au cours duquel le bâtiment a été rudement touché.

LES ANCIENS PERSISTENT ET SIGNENT. Alors qu'Astérix envahit nos écrans, Tintin continue à fêter allègrement et sans une ride ses 70 ans. Casterman réédite pour l'occasion la première aventure du reporter du Petit Vingtième, *Tintin au pays des soviets*. L'occasion pour nous de rappeler que Georges Remi alias Hergé a eu quelques histoires avec la Suisse. En 1954, il parcourut la région de Genève pour des repérages pour *L'Affaire Tournesol* (nombre de cases de cette aventure sont largement inspirées de paysages ou de bâtiments du coin). Les affinités de Hergé avec la Suisse ne s'arrêtent pas là : Tintin a paru dès 1932 dans l'hebdomadaire catholique et romand



L'Echo illustré. Et plusieurs étés de suite, Hergé est venu passer à la fin des années 40 des séjours à Gland, dans une maison-refuge qu'il appelait son « Château de fend-la-Bise ». Quant à l'inimitable savant sourdingue Tryphon Tournesol, il a été imaginé d'après le physicien suisse Auguste Piccard, (à gauche) grand-père de l'aérostier Bertrand Piccard. Hergé expliquait à l'époque qu'il s'était librement inspiré de son modèle : « J'ai dessiné un Piccard en réduction, car le vrai était très grand. Il avait un cou interminable qui surgissait d'un col trop large. Je le croisais parfois dans la rue et il m'apparaissait comme l'incarnation même du « savant ». J'ai fait de Tournesol un mini-Piccard, sans quoi j'aurai dû agrandir les cases des dessins ! ».

